

**Procès-verbal de la 50<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire  
de notre Association – jeudi 9 octobre 2025 à 10.00 h  
Salle de la paroisse de Riaz**

---

Présence : 62 membres - 4 invités dont 3 excusés

Invités : M. Christophe Sarrasin – Directeur du Fonds de Pensions Nestlé  
Mme Ines Tornay - responsable de l'administration du FP  
Mme Sophie Grandjean – responsable de projets fabrique de Broc

Invités excusés : M. Alexandre Jollet – Directeur fabrique de Broc  
Délégations de Orbe et Vevey

Membres excusés : Mmes Dominique et Françoise Pittet  
M. Caryl Pittet  
Mme Hélène Wicky

Scrutateurs : Mme Anne-Marie Charrière  
M. Michel Rouiller

Aux personnes qui n'ont pas pu se joindre à nous pour raisons de santé, nous présentons nos vœux les meilleurs pour un bon rétablissement et nous espérons les revoir l'année prochaine.

---

Conformément à l'art. 12 des statuts, la convocation à cette assemblée a été adressée aux membres en septembre, soit 2 semaines avant ces délibérations.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de notre 49ème assemblée générale du 3 octobre 2024 Ô Colombettes
2. Exposé de la Direction de la fabrique de Broc et du Fonds de Pensions
3. Rapport du Président - effectif - admissions / démissions
4. Comptes 2024
5. Rapport des vérificateurs
6. Renouvellement du comité
7. Cotisation 2026
8. Programme 2026
9. Divers – Propositions individuelles

Notre Président ouvre cette 50<sup>ème</sup> assemblée générale et souhaite la plus cordiale bienvenue à nos invités, plus particulièrement à M. Christophe Sarrasin, Directeur du Fonds de Pensions accompagné de Mme Ines Tornay, nouvelle responsable de l'administration du Fonds de Pensions.

Il excuse M. Alexandre Jollet, Directeur de la fabrique de Broc, en déplacement à l'étranger.  
Il est remplacé par Mme Sophie Grandjean, responsable de projets à Broc

Enfin, merci aussi à nos membres qui nous font le plaisir d'avoir répondu favorablement à notre invitation.

M. Jaccottet demande s'il y a des remarques au sujet de l'ordre du jour de notre assemblée. Aucune remarque n'est formulée et nous considérons qu'il est accepté à l'unanimité.

Nous abordons donc le point 1 de l'ordre du jour.

1.

### **Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2022**

Il ne sera pas lu étant donné qu'il est inséré sur notre site internet dont nous rappelons l'adresse : [broc.arninfo.ch](http://broc.arninfo.ch). Néanmoins, en désirez-vous la lecture ? Tel n'est pas le cas, je vous demande son approbation à mains levées.

Je tiens à féliciter notre secrétaire Jacqueline pour ce procès-verbal très complet qui est le reflet exact de notre dernière assemblée. Merci aussi pour toutes les activités qu'elle exécute durant l'année qui sont pour moi un précieux soutien. Sa parfaite collaboration est aussi bénéfique pour vous tous.

Je vous demande vos applaudissements pour son excellent travail depuis 17 années.

Merci Jacqueline, toute ma reconnaissance.

2. a)

### **Exposé de M. Christophe Sarrasin – directeur du Fonds de Pensions**

La parole est donnée à M. Christophe Sarrasin qui va nous donner un aperçu de la santé de notre Fonds de Pensions.

Monsieur Christophe Sarrasin débute sa présentation en soulignant le caractère particulier de la situation actuelle, dans la mesure où la santé financière du Fonds, peut être qualifiée de très bonne. Ceci peut ne pas sembler en harmonie ou en adéquation à première vue avec les difficultés économiques que connaissent les principaux grands pays et surtout avec la situation au niveau géopolitique pour le moins peut rassurante. Mais il est vrai que finalement, nous avons pu bénéficier des bons résultats des entreprises aux Etats-Unis et en Europe grâce notamment à des politiques fiscales et monétaires accommodantes aux Etats-Unis.

Ainsi, le Fonds de pensions Nestlé est proche de son degré de couverture cible de 120 % et nous pouvons nous en réjouir. Par rapport à ses pairs et sur une longue durée, la performance du Fonds est tout à fait en ligne avec les principaux acteurs des caisses de pensions en Suisse.

Christophe Sarrasin poursuit en rappelant que le Fonds a, durant ces cinq dernières années, partagé les fruits de ses succès en redistribuant tout ou partie de ses excédents auprès des assurées actifs certes, mais également en faveur des rentiers en leur octroyant pour les exercices 2021, 2023 et 2024, des demi-rentes mensuelles supplémentaires extraordinaires.

Interpellé par M. Roger Demierre sur la question de savoir si les générations futures ont du souci à se faire et à craindre pour leur pension de retraite dans le contexte actuel, le Directeur rappelle la solidité du système des trois piliers que nous connaissons en Suisse, système autant équilibré qu'envié par nos voisins et qu'à ce titre, nous sommes bien positionnés pour faire face aux défis notamment démographiques qui se présentent à nous.

Monsieur Sarrasin passe ensuite la parole à Mme Ines Tornay, la nouvelle responsable de l'administration afin qu'elle se présente aux membres de l'ARN.

Originaire du canton d'Appenzell Rhodes Intérieures, son activité professionnelle jusqu'à son entrée en fonction en tant que responsale de l'administration du Fonds de pensions Nestlé au 1<sup>er</sup> septembre de cette année fut consacrée au domaine de l'assurance maladie au sein notamment de Swica en tant que cheffe d'équipe. Durant cette période, elle s'est mariée puis a suivi son mari valaisan pour s'établir à Fully avec ses deux enfants. Dans sa nouvelle fonction, Ines Tornay est en charge d'une équipe de 7 personnes dont 4 qui sont au service des assurés actifs et 3 des rentiers.

C'est avec plaisir que nous avons fait connaissance de Mme Ines Tornay et nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions. Merci à M. Sarrasin pour son exposé et l'intérêt qu'il démontre envers notre Association, notamment en prenant part chaque année à notre assemblée générale. Nous apprécions beaucoup sa présence en Gruyère.

## 2. b)

### **Exposé de Mme Sophie Grandjean – responsable projets fabrique de Broc**

En l'absence de M. Alexandre Jollet, Directeur de la fabrique de Broc, en déplacement à l'étranger, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Sophie Grandjean qui nous donne un aperçu de la situation de la fabrique.

<b><u>Départs à la retraite :</u></b>	<b>7 personnes (fête annuelle organisée à Rechthalten</b>
<b><u>Personnel</u></b>	<b>212 collaborateurs, âge moyen 45 ans – moyenne de 18 ans de service</b>
<b><u>Apprentis (es)</u></b>	<b>15</b>
<b><u>Stagiaires</u></b>	<b>3</b>

Une journée a été organisée pour les enfants en dernière année scolaire primaire venus découvrir le travail des parents sur le lieu de travail.

### **Nouveaux produits :**

- **2 nouvelles tablettes**
- **branches crunchy et caramel**
- **barres 32 g Nestlé Dessert**
- **masse praliné pour glaces Mövenpick**
- **nouvelle identité pour le Cailler lait – changement de couleur d'emballage.**

La ligne Bindler a déménagé, transfert qui a eu lieu en 38 jours (en journée), avec l'aide d'une partie du personnel venu prêté mains fortes, tandis que d'autres ont pris des vacances. Redémarrage après 30 jours.

Y-a-t'il des questions à ce sujet ?

M. Bernard Allemann demande si une visite pourrait avoir lieu afin de découvrir cette nouvelle installation.

Mme Sophie Grandjean lui répond que ce pourrait certainement être possible.

Merci Mme Grandjean pour votre exposé fort intéressant.

### 3.

#### **Rapport du Président – effectif, admissions / démissions**

Notre effectif est en baisse – les jeunes retraités ont beaucoup d'autres activités et ne souhaitent pas rejoindre notre Association.

Néanmoins, nous insistons à chaque assemblée afin que vous membres, preniez contact avec les nouveaux retraités qui seraient intéressés à agrandir notre effectif.

L'effectif actuel est de 113 membres. Aucune admission n'a été enregistrée en 2024.

Nous insistons chaque année afin de prendre contact avec les nouveaux retraités

Nous avons eu une démission (Mme Yvette Jaquenoud - pour raison de santé).

C'est avec tristesse que nous déplorons 4 décès (Marthe Passaplan – Bernadette Jaquet – Blanche Overney et Georgette Gremion.

En leur mémoire, nous observons une minute de silence.

Notre sympathie va aux membres de notre Association qui ont perdu un être cher.

Aux personnes qui n'ont pas pu être des nôtres aujourd'hui car atteint dans leur santé, nous souhaitons courage et espoir afin qu'ils retrouvent rapidement la santé.

Nos courses et randonnées 2025 ont connu un grand succès.

#### **Pour rappel :**

- 16 mai Fête de notre 50<sup>ème</sup> anniversaire au Chalet de Bataille  
Magnifique journée ensoleillée avec une très bonne ambiance.  
Ces souvenirs resteront longtemps gravés dans la mémoire des participants.  
Nous regrettons néanmoins le peu de commentaires relevés par le journal La Gruyère alors que notre Président a passé plus d'une heure avec le journaliste sur l'historique de notre Association.
- 5 juin Papiliorama à Chiètres
- 7 juillet CICR Genève – Le Salève
- 21 août Zoug
- 18 septembre Valais – Air Glacier

#### **Pédestres :**

- 1er mai Les Marches, le long de la Sarine avec repas à l'Etoile d'Or
- 26 juin Grandvillard – repas au restaurant de la gare à Villars-sous-Mont
- 25 juillet Le Chalet Neuf aux Monts de Riaz, repas à la buvette
- 

A chacune de ces rencontres, nous étions plus de 30 pour partager des moments d'amitié.  
Nous voulons que cette Association, créée par notre ancien Directeur et ami Martin Müller le 1<sup>er</sup> juillet 1975 poursuive son parcours.

Les années passent très vite et nos entreprises évoluent à grands pas. Nous n'avons qu'à suivre, ne soyons pas négatifs mais heureux de pouvoir bénéficier de nos rentes du 2<sup>ème</sup> pilier grâce à une gestion parfaite et honorable de notre Fonds de pensions.

Durant l'année, votre comité s'est réuni à 6 reprises chez Maurice et Maguy qui nous accueillent. Nous les remercions une fois encore pour leur gentillesse et leur grande générosité.

Plusieurs contacts ont aussi lieu avec nos amis d'Orbe et Vevey, notamment lors d'une rencontre annuelle de nos deux Associations.

Afin d'organiser nos courses, nous rencontrons également notre voyagiste Horner.

Un merci s'adresse à :

- Mme Séverine Noël, assistante de Direction de la fabrique pour le lot de produits Cailler offerts pour cette assemblée. Lors du repas, vous trouverez à votre place un petit sachet de produits assortis, préparés par nos soins.
- A Mary-Hélène pour la gestion de notre site internet ainsi qu'à notre photographe Bernard Uldry pour les surprises avec son objectif.
- A Marguerite Jaccottet pour les magnifiques décos réalisées avec beaucoup de goût, qui sont placées sur les tables lors de chacune de nos assemblées, notamment aujourd'hui au Vignier.
- A vous chers collègues du comité pour votre précieuse collaboration.  
Nous faisons tout notre possible pour vous donner entière satisfaction. Veuillez toutefois nous excuser si nos décisions ne sont pas toujours à votre goût mais nous essayons de faire au mieux.

Nous allons prochainement établir un choix pour les courses et le pédestre. Vous serez informés en temps utile.

Comme à chaque assemblée générale, je me permets à nouveau d'insister sur les points suivants :

- **annoncer vos changements d'adresses afin d'éviter des retours de la poste occasionnant des frais**
- **respecter le délai fixé pour les inscriptions à nos courses afin d'éviter un surcroît de travail à Jacqueline**
- **n'oubliez pas notre site internet dont nous rappelons l'adresse : [broc.arninfo.ch](http://broc.arninfo.ch) sur lequel vous trouverez toutes les informations et photos.**

Ainsi se termine mon rapport. J'adresse un merci particulier à :

- M. Christophe Sarrasin et Mme Ines Tornay, responsable de l'administration du Fonds de Pensions
- Mme Séverine Noël, assistante de Direction de Broc
- Mme Sophie Grandjean, responsable de projets de la fabrique

Y a-t-il des questions ou remarques au sujet de ce rapport ? Aucune intervention, je vous rappelle que vous pourrez nous faire part de vos désirs au point 9 de l'ordre du jour «divers - propositions individuelles ».

**4.****Comptes 2024**

La parole est donnée à notre très dévoué caissier Gaston Remy qui va nous présenter le détail des comptes comme suit ;

- en caisse :	CHF 444.05
- compte BCF :	<u>CHF 9'310.00</u>
- TOTAL :	CHF 9'754.05
<hr/>	
- Diminution de fortune :	CHF - 599.30

Le compte auprès de la Banque Raiffeisen a été clôturé, étant donné les frais demandés. Le montant a été transféré auprès de la BCF.

Y-a-t'il des remarques concernant ces comptes ? Ce n'est pas le cas, bravo et merci à notre ami Gaston pour son travail impeccable.

**5.****Rapport des vérificateurs**

La parole est donnée à Marie-Jeanne Gremaud qui nous donne connaissance du rapport des vérificateurs des comptes 2024 :

- **Nous avons vérifié la totalité des écritures et nous pouvons affirmer que les chiffres présentés et les résultats correspondent parfaitement aux mouvements des différentes obligations, des courses et du ménage de l'Association. Le caissier a fourni toutes les pièces utiles aux vérificateurs.**

**Nous félicitons le caissier pour la parfaite tenue des comptes et la clarté de son travail.**

**Nous demandons à l'assemblée générale de ce jour d'approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité de l'Association.**

De la part des vérificateurs : Francis Baechler – Manfred Buchs – Marie-Jeanne Gremaud.

Comptes acceptés par l'assemblée, des applaudissements vont à Gaston pour son travail pas toujours facile.

Merci à nos vérificateurs pour leur collaboration. Notre reconnaissance à Christiane et Gaston qui nous reçoivent chaque année lors de cette vérification et nous gratifie d'un excellent repas. Lors de cette soirée, l'ensemble du comité accompagné des conjoints ont été invités pour partager ce moment d'amitié.

## 6.

### **Renouvellement du comité**

Les personnes en place, soit :

- Président :	Maurice Jaccottet
- Vice-président :	Lucien Richoz
- Secrétaire :	Jacqueline Moret
- Caissier :	Gaston Remy
- Section pédestre :	Raphaël Perrin
- Membres :	Dominique Ropraz

Notre Président nous annonce qu'il ne renouvelle pas son mandat. Il prend fin lors de cette assemblée, avec effet courant janvier, ceci pour des questions administratives et passation de pouvoir. Entre les 6 membres, nous comptabilisons 58 ans de loyaux services.

Merci à tous pour la confiance accordée. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous donner satisfaction.

Y-a-t'il quelqu'un dans l'assemblée qui désire rejoindre notre comité comme 6<sup>ème</sup> membre ? Personne ne s'annonce. Nous continuerons notre travail à 5 et ils acceptent le renouvellement du mandat pour une période d'un an, ce qui est approuvé à l'unanimité.

En ce qui concerne le nouveau président, c'est au comité de le désigner. Notre ami Dominique Ropraz veut bien prendre la relève. Nous le remercions d'ores et déjà pour son engagement et sa disponibilité envers notre Association.

Maurice remercie encore Jacqueline, de sa part et celle de Marguerite, pour ses 17 ans passés au comité en qualité de secrétaire, en remplacement de Mme Eliane Savary. Nous espérons longtemps encore profiter de ses précieux services et de ses compétences. Un bouquet de fleurs et un cadeau lui sont remis au nom des deux.

Notre futur nouveau président Dominique, s'adresse à Maurice et lui exprime sa vive gratitude au nom de tous les membres de l'ARN pour ses 20 ans comme président. Durant toutes ces années, il a toujours apporté ses très bonnes idées pour l'organisation de nos différentes manifestations.

Il restera à notre entière disposition pour nous apporter ses conseils et son aide en cas de besoin.

Un cadeau lui est remis au nom de nous tous.

## 7.

### **Cotisation 2026**

Eu égard à la diminution de l'effectif, nos ressources ont également subi une descente.

Le comité vous propose de fixer la cotisation à CHF 40.00 à partir de 2026. Pour les membres amis (es), nous maintenons CHF 60.00 par année.

Ce changement est accepté à mains levées à l'unanimité. Merci encore pour votre confiance.

D'autre part, suite aux informations qui vous ont déjà été communiquées, le Fonds de Pensions ne déduira plus la cotisation sur la rente de février. Dès lors, vous recevrez très

prochainement par nos soins, une facture pour la cotisation 2026. Il en sera de même à l'avenir. Ce travail sera une charge supplémentaire pour la secrétaire et le caissier.

Avez-vous des questions à ce sujet ?

La parole n'est pas demandée et nous poursuivons nos délibérations.

## 8.

### **Programme 2026**

Pour l'heure, rien n'est défini ; il en est de même pour les randonnées.

Nous allons prochainement avoir une rencontre avec Horner pour fixer les prochaines sorties 2026. Vous serez renseignés en temps opportun.

## 9.

### **Divers – Propositions individuelles**

Notre Président ouvre la discussion. Chacun peut s'exprimer et nous attendons avec plaisir vos propositions ou remarques.

Roger Demierre adresse des remerciements au comité qui accepte que les amies (amis) puissent devenir membre de l'Association.

Merci à Roger pour son intervention.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est clôturée à 11.40

Place au repas au Romantik Hôtel Le Vignier. Bon appétit et santé à toutes et tous.

Association des retraités Nestlé  
de la fabrique de Broc

J. Moret  
Secrétaire

M. Jaccottet  
Président

20.10.2025

jm